



DELIB 21-2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 26 mai 2025 à 20h30**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 22/05/2025

Date d'affichage : 22/05/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-six mai à 20h30, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Nadège BOUYSSSE, Simon SAFFORES.

Pouvoir : Adrien STOLDICK à Simon SAFFORES, Cédric GARCIA à Emeline PAGÈS, Simon SAFFORES à Jean-Luc IMART, pour le temps d'absence prévu.

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Luc IMART

La séance débute à 20h30 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Objet de la délibération : **Approbation du PV de la séance du 17/04/2025**

Madame le Maire propose à l'ensemble du conseil de délibérer pour approuver le PV du 17/04/2025, tel que Monsieur LEDOUX Francis, le secrétaire de séance, l'a rédigé.

Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET